PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 29/04/2025
*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

# JeGèreMonGîte – Constitution de société

**Référence : L027633**

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 25 octobre 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

VAUGHAN AVOCATS
Espace Performance, Bât E
(35760) SAINT-GRÉGOIRE
T : 0299140162 | M : 0637277341
www.vaughan-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION Par acte sous seing privé en date du 16 octobre 2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par Actions Simplifiée, DENOMINATION SOCIALE : JeGèreMonGîte CAPITAL : SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS (76 000 €) divisé en 7 600 actions de 10 Euros chacune. SIEGE : 41 Trébeslin à Saint-Domineuc (35190). OBJET : La Société a pour objet, en France ou à l'Etranger : Conseils, informations, formations, assistance au profit des loueurs en meublés, Mise à disposition d'une plateforme en ligne sur internet au bénéfice des loueurs en meublés, Mise à disposition, vente, location de logiciel de comptabilité, Établissement de liasses fiscales pour les loueurs en meublés particuliers, Communication, publicité, mise en relation, apport d'affaires, Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire qui ne peut être qu'un autre associé ou son conjoint. Chaque part donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux parts est proportionnel au capital qu'elles représentent. AGREMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés

représentant au moins la moitié des parts sociales. PRESIDENT : Monsieur Yann DESVAUX, né le 17 juin 1977 à Rennes (35), de nationalité française, demeurant 43 Trébeslin à Saint-Domineuc (35190). La société sera immatriculée au R.C.S. de Saint-Malo. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne